

Adéquation entre les besoins des femmes en situation d'itinérance et les services disponibles au Québec : impact sur leur marginalisation

Mathilde Moffet-Bourassa

Étudiante à la maîtrise en psychoéducation à l'Université Laval

Isabelle F.-Dufour

Professeure titulaire au programme de psychoéducation de l'Université Laval

RÉSUMÉ

Les femmes en situation d'itinérance (FSI) forment un groupe de personnes marginalisées et vulnérables pour lequel peu de services d'aide sont adaptés. Cette insuffisance les conduira souvent à adopter des stratégies de survie alternatives. En conséquence, ces moyens mis en place afin de retrouver un équilibre adaptatif mettront d'autant plus à risque les FSI d'être victimisées, de maintenir leur situation d'itinérance et d'être judiciairisées. Pour mieux comprendre cette problématique, cette revue narrative critique explore la relation singulière que les FSI ont avec les ressources offertes et ses effets sur les stratégies qu'elles déploient pour survivre. Il est souhaité de mettre en lumière les différents éléments contribuant à la désaffiliation de ces femmes. L'identification de ceux-ci permettra d'envisager l'élaboration d'une offre de services plus adaptée aux besoins uniques de cette population.

Mots clés : itinérance, femmes, intervention, invisibilité/visibilité sociale, recherche participative, épistémologie de la marge, sortie de la rue, trajectoires, déviance/marginalité, judiciarisation, itinérance cachée, pauvreté, hébergement pour femme en difficulté, itinérance des femmes, femmes sans-abri, monde de l'assistance, survie, ancrage, ethnographie, *homelessness*, *jail*, *victimization*, *incarcerated women* et *women*

ABSTRACT

Women experiencing homelessness are a marginalized and vulnerable group of people for whom there are few appropriate support services. This inadequacy will often lead them to adopt alternative survival strategies. As a result, those means developed in an effort to regain an adaptive stability will put homeless women at greater risk of victimization, continued homelessness and prosecution. To better understand this issue, this critical narrative review explores the singular relationship that homeless women have with the resources available and its effect on the strategies they deploy to survive. The aim is to highlight the various elements that contribute to the disaffiliation of these women. The identification of these elements allows to consider the development of a service offer more adapted to the unique needs of this population.

Keywords: homelessness, women, intervention, social invisibility/visibility, participatory research, epistemology of the margins, exiting the street, trajectories, deviance/marginality, criminalization, concealed homelessness, poverty, housing for women in difficulty, women's homelessness, world of assistance, survival, anchoring, ethnography, homelessness, jail, victimization, incarcerated women and women

Adéquation entre les besoins des femmes en situation d'itinérance et les services disponibles au Québec : impact sur leur marginalisation

L'itinérance désigne « un processus de désaffiliation et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre [...] » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014, p. 30). Une personne en situation d'itinérance peut être sans abri¹, dans un abri d'urgence², logée provisoirement³ ou logée de façon non sécuritaire⁴. Au Québec, cette problématique sociale touche un nombre grandissant de personnes depuis les trente dernières années (Grimard *et al.*, 2021). La crise du logement à Montréal comme à Québec, ainsi que les conséquences issues de la pandémie de la COVID-19 ont notamment contribué à la précarisation de la population (Leblanc *et al.*, 2020). Cependant, la majorité des écrits scientifiques au Québec portent sur la réalité masculine de l'itinérance (Bellot et Rivard, 2017). L'expérience des femmes en situation d'itinérance (FSI) est peu documentée, et ce malgré qu'elles représentent le segment de la population en itinérance qui croît le plus rapidement (Finfgeld-Connett, 2010; Gélneau *et al.*, 2015; Phipps *et al.*, 2019). Heureusement, les distinctions de l'expérience de l'itinérance selon le genre commencent à attirer l'attention des chercheur-euse-s au Québec (Bellot et Rivard, 2017; Gélneau *et al.*, 2015; Laberge *et al.*, 2000; Maurin, 2019). Ils font d'ailleurs quelques constats intéressants quant aux besoins différents des FSI leur permettant d'affirmer que l'itinérance est « fondamentalement genrée » (Gélneau *et al.*, 2015, p. 50). On constate également, la relation singulière qu'auront les FSI avec les ressources variées disponibles (Laberge *et al.*, 2000). Au regard de cette relation, plusieurs inadéquations sont soulevées entre les besoins des FSI et ces ressources. Cependant, peu de recherches se sont intéressées aux effets de ces inadéquations sur leurs stratégies de survie (Laberge *et al.*, 2000). Le présent article explore davantage

¹ « Les personnes sans abri, ou les personnes absolument sans abri qui vivent dans la rue ou dans des lieux qui ne sont pas conçus pour le logement des êtres humains ; » (Observatoire canadien sur l'itinérance, 2012)

² « Les personnes dans les abris d'urgence, y compris celles qui restent dans les refuges d'urgence de nuit pour les sans-abris, ainsi que les refuges pour violence faite aux femmes ; » (Observatoire canadien sur l'itinérance, 2012)

³ « Les personnes logées provisoirement, signifiant les personnes dont l'hébergement est temporaire et qui ne possèdent pas leur propre domicile ou le droit au maintien dans les lieux ; » (Observatoire canadien sur l'itinérance, 2012)

⁴ « Les personnes logées de façon non sécuritaire, soit celles qui « risquent » de devenir des sans-abris, et dont la situation économique et de logement courante est précaire ou ne satisfait pas aux normes publiques de santé et de sécurité ; » (Observatoire canadien sur l'itinérance, 2012)

cette question en mettant en lumière les différents éléments qui sont à l'origine de cet écart et ses effets sur les stratégies de survie des FSI. Pour ce faire, un portrait des FSI sera d'abord réalisé. Les données sociodémographiques, les particularités associées au fait de se retrouver en situation d'itinérance et les stratégies de survie déployées par ces femmes seront aussi décrites. Par la suite, un portrait des différents services disponibles et la relation qu'ont les FSI avec ces services seront présentés. Ces informations permettront finalement de dégager, dans la conclusion, les effets des inadéquations des services disponibles sur les stratégies de survie qu'elles déploient. Des idées de pistes d'action pour contrer cet écart seront ensuite proposées.

Méthodologie

Une revue narrative critique a été réalisée. Bien que cette approche ne soit pas de la même envergure qu'une revue de la portée (*scoping review*), elle permet de synthétiser et d'analyser un corpus de connaissances d'un point de vue critique. Pour la réalisation de cet écrit, les moteurs de recherche Google Scholar et Sofia (Université Laval) ont été utilisés avec les mots-clés : itinérance, femmes, intervention, invisibilité/visibilité sociale, recherche participative, épistémologie de la marge, sortie de la rue, trajectoires, déviance/marginalité, judiciarisation, itinérance cachée, pauvreté, hébergement pour femme en difficulté, itinérance des femmes, femmes sans-abri, monde de l'assistance, survie, ancrage, ethnographie, *homelessness*, *jail*, *victimization*, *incarcerated women* et *women*. Seulement les écrits scientifiques publiés à partir des années 2000 ont été utilisés dans cet article. La majorité sont francophones étant donné qu'un portrait de la réalité des FSI au Québec tentait d'être dessiné. Toutefois, considérant que l'itinérance au féminin est une avenue de recherche émergente sur le territoire québécois et canadien, des écrits scientifiques anglophones viennent compléter l'analyse. Les résultats de cette revue narrative critique seront présentés selon trois rubriques distinctes : la problématique, la réponse sociale actuelle et les pratiques d'interventions développées sensibles à la réalité des FSI.

1. PROBLÉMATIQUE

Pour bien cerner la problématique, il importe d'abord de fournir un portrait de la situation basée sur des statistiques sociodémographiques. S'en suivra la description des trajectoires d'entrée en situation d'itinérance et des stratégies de survie des FSI.

1.1 Portrait de la population basée sur les statistiques sociodémographiques

Selon les dernières données statistiques, les FSI représenteraient 25 % des personnes en situation d'itinérance au Québec (Institut de la statistique du Québec, 2001). Toutefois, ce nombre serait sous-estimé et croissant (Gélineau *et al.*, 2015; Sikich, 2008). Le manque de représentativité sociodémographique des femmes dans les statistiques actuelles s'explique entre autres par le fait que leur itinérance est encore relativement cachée : elles résident « temporairement avec d'autres, mais sans garantie de résidence soutenue ou de possibilité immédiate d'accès à un logement permanent » (Gravel, 2020, p.20). En conséquence, une majorité des FSI est invisible aux yeux de la population générale et des institutions gouvernementales (Gélineau *et al.*, 2015).

Alors que les moyens développés par le gouvernement québécois pour obtenir des informations sociodémographiques sur la population en situation d'itinérance ne considèrent pas les femmes en itinérance cachée, les recherches de terrain permettent toutefois de mettre en lumière une multitude de visages à cette itinérance. Selon le recensement des personnes en itinérance fait en 2015 à Montréal par l'Institut universitaire en santé mentale Douglas et le YMCA, les femmes autochtones et immigrantes seraient surreprésentées et seraient plus souvent accompagnées de leurs enfants dans la rue et dans les services d'hébergement. Au Québec, on note que le quart des femmes en itinérance sont Autochtones (25 %) et que les immigrantes comptent pour 16% d'entre elles (Conseil des Montréalaises, 2017). De plus, une plus grande proportion de jeunes femmes se retrouveraient en situation d'itinérance comparativement aux jeunes hommes. Plus précisément, ce sont celles âgées de trente ans et moins qui

éprouveraient davantage cette précarité extrême (Conseil des Montréalaises, 2017). Finalement, les mères et les femmes transgenres sont aussi du lot (Gélineau *et al.*, 2015). La population féminine en situation d'itinérance est donc hétérogène, ce qui suggère l'expression de besoins variés des individus la formant.

1.2 Description des trajectoires d'entrée en situation d'itinérance

L'entrée à une situation d'itinérance est le résultat d'une interaction entre des facteurs structureaux, systémiques et individuels qui, progressivement, engendrent des conséquences sur la qualité de vie des personnes (Gentil *et al.*, 2019; Observatoire canadien sur l'itinérance, 2012). Ces conséquences, particulièrement lorsqu'elles sont accentuées par des vulnérabilités issues de la trajectoire développementale⁵, constituent des facteurs de risque qui contribuent au processus de désaffiliation des individus (Gentil *et al.*, 2019; Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014). Selon l'étude réalisée par Gélineau *et al.* (2008), les facteurs suivants peuvent expliquer l'itinérance au féminin : les violences structurelles, institutionnelles et/ou interpersonnelles, la consommation de jeux, d'alcool et/ou de jeux compulsifs, les problèmes de santé mentale et physique, une expérience d'institutionnalisation (prison, protection de la jeunesse et/ou psychiatrie), un faible réseau social, l'industrie du sexe, être aidante naturelle et à bout de ressource, avoir un enfant à charge et l'activisme et la militance politique (Grenier *et al.*, 2020). Les traumatismes vécus à l'enfance sont aussi des facteurs de risque à l'itinérance (Gélineau, 2008; Gélineau *et al.*, 2015). Selon les dernières études canadiennes et québécoises, 73 % à 81 % d'entre elles témoignent avoir vécu un passé de violence, que ce soit de la violence sexuelle, psychologique, physique, conjugale ou familiale (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014). Le nombre de femmes qui auraient perdu leur logement à la suite de mauvais traitements par un époux ou un conjoint serait de 18 % selon le dénombrement réalisé en 2018 à Montréal (Réseau d'aide aux personnes

⁵ « La trajectoire développementale reflète [...] l'évolution dynamique de l'adaptation ou des problèmes d'adaptation au cours de l'enfance, de l'adolescence et de l'âge adulte en considérant les principaux facteurs de risque et de protection en action. Il s'agit d'un tracé chronologique de l'évolution d'un trouble d'adaptation, de la petite enfance à l'âge adulte, ainsi que de ses antécédents et de ses conséquences, illustrant à la fois l'évolution de la continuité de ses manifestations » (Dumas, 2013).

seules et itinérantes de Montréal, 2018). De plus, certaines présentent des troubles de santé mentale et des problèmes de toxicomanie (Phipps *et al.*, 2019).

Par-dessus tout, c'est l'accumulation des facteurs de risque qui est davantage susceptible de conduire à l'itinérance féminine. Le concept d'intersectionnalité est d'ailleurs utilisé pour désigner ce phénomène. Il aide notamment à faire la distinction de ces processus de désaffiliation tels qu'ils sont vécus par les hommes et les femmes. En effet, bien que l'expérience des femmes puisse présenter des similitudes à celle des hommes, il est démontré que le vécu des personnes en itinérance et les causes diffèrent selon le genre (Finfgeld-Connett, 2010; Phipps *et al.*, 2019). Maurin (2019) explique notamment que la structure sociale favorise davantage la désaffiliation des femmes (Maurin, 2019). L'autrice reprend le terme « macropolitique du trouble » mis de l'avant par Ferraro (1983, cité dans Maurin, 2019) afin d'expliquer la dimension structurelle de l'itinérance féminine au Québec, qui, conséquemment, contribue à l'apparition de facteurs de risque individuels. Cette reconnaissance des conséquences induites par la structure permet de distinguer le processus d'entrée des FSI de celui des hommes.

D'autres autrices telles que Gélinau utilisent la métaphore de « spirale de l'itinérance » : l'accumulation des facteurs de risque tout au long de la vie, qu'ils soient individuels, systémiques ou structureaux, réfère à la spirale descendante, soit à l'entrée progressive dans la situation d'itinérance au fil du temps (Gélinau *et al.*, 2015; Gélinau *et al.*, 2008). Chez les femmes, cette descente débiterait dès leur naissance considérant les inégalités de genre teintant la structure. Actuellement, la politique publique au Québec, nommée la « politique nationale de lutte à l'itinérance » implantée en 2014, vise à prendre en « compte les différences biologiques, économiques, sociales et culturelles entre les femmes et les hommes [...] » (Maurin, 2019, p. 202), mais du travail reste encore à faire pour mieux intégrer ces considérations dans les services actuels (Bellot et Rivard, 2017). En bout de piste, c'est la pauvreté qui s'avère être le principal vecteur de l'itinérance féminine (Bellot et Rivard, 2017).

1.3 Description des stratégies de survie des femmes en situation d'itinérance

Tel qu'évoqué plus tôt, les FSI mettent en place diverses stratégies de survie pour réduire la vulnérabilité associée au fait de devoir vivre dans la rue (Grenier *et al.*, 2020). Ces stratégies permettent de répondre le mieux possible à leurs nombreux besoins : besoins d'être logées, alimentées et d'obtenir des suivis psychosociaux et de santé. Cependant, si on en juge leurs témoignages, contrairement à leurs homologues masculins, c'est le besoin de sécurité (ex. se protéger des violences dans la rue, de la violence conjugale) qui est pour elles le plus imposant. Ce besoin motive l'application de plusieurs stratégies de survie (Laberge *et al.*, 2000; Plamondon, 2017, paragr. 2.4.2).

Ces dernières vont se loger provisoirement chez des ami-e-s, des membres de la famille afin d'assurer leur sécurité. Ce « *couch surfing* », tel que désigné dans les écrits scientifiques, consiste à « transiter d'un divan à un autre » chez des personnes qui acceptent de les accueillir sous leur toit l'espace d'une nuit ou de quelques jours (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2019). Les mères en situation d'itinérance accompagnées de leurs enfants utiliseraient surtout cette stratégie de survie : elles seraient moins portées à habiter la rue et/ou aller dans un refuge. La crainte de se faire retirer la garde de leur enfant en bénéficiant de l'aide d'une ressource d'hébergement est l'une des principales raisons exprimées (Bellot et Rivard, 2017). Par ailleurs, plusieurs mères se font refuser l'accès à ces ressources d'hébergement en raison de leurs enfants (Bellot et Rivard, 2017).

Celles qui n'arrivent pas à loger provisoirement chez des proches, demeurent dans une maison de chambres, dans leur voiture ou squattent des immeubles abandonnés considérant ces lieux comme moins dangereux que la rue (Grenier *et al.*, 2020). Les FSI peuvent aussi avoir recours à la prostitution de survie, qui consiste à offrir des services sexuels afin de combler des besoins de base tels se loger, se nourrir et/ou se laver (Gélineau *et al.*, 2008). Elles peuvent aussi participer à des activités criminelles liées à la revente de drogues ou au vol à l'étalage pour survivre (Bellot, 2003). Bien qu'une minorité de FSI habitent la rue (7% à Montréal selon Grenier et collaborateurs, 2019), ces femmes doivent se prémunir contre de possibles violences physiques et sexuelles.

Elles adoptent des stratégies de survie comme se procurer un chien, se vêtir en homme ou de manière détériorée, adopter une attitude masculine, agressive ou de fermeture envers les autres, établir des relations intimes homosexuelles, s'affilier à un proxénète ou s'unir avec un homme pour qu'il assure sa protection (Bellot et Rivard, 2017; Laberge *et al.*, 2000). Certaines peuvent en venir à négliger leur hygiène corporelle pour se prémunir des violences physiques et sexuelles (Bellot et Rivard, 2017).

Paradoxalement, l'usage de ces stratégies peuvent souvent avoir des effets pervers, et rendre les FSI plus à risque de (re)victimisations, judiciarisations en plus de concourir au maintien de leur situation d'itinérance. Le fait de développer, par exemple, des liens d'attachement avec des proxénètes et des hommes afin de se protéger peuvent les mettre encore plus à risque de subir des violences de ces hommes (Laberge *et al.*, 2000). Elles peuvent être contraintes d'avoir des relations sexuelles non planifiées, non protégées et forcées avec « leur protecteur » (Beijer *et al.* 2018). Ces configurations relationnelles ont le potentiel de contribuer à l'accroissement de comportements autodestructeurs chez celles-ci. On pense à l'augmentation de la consommation de drogue et d'alcool, qui incitent parfois à la participation à des activités criminelles afin d'obtenir l'argent requis pour assouvir leur dépendance à ces substances (Fingeld-Connett, 2010). À ce chapitre, les études révèlent de surcroît que les femmes qui sont emprisonnées à la suite de ces activités de survie délictuelles se retrouvent plus souvent en situation d'itinérance lorsqu'elles réintègrent la société comparativement aux hommes incarcérés. Ce qui fait de l'emprisonnement un facteur précipitant de l'itinérance chez elles (Freudenberg *et al.*, 2007; Riley *et al.*, 2007 cités dans Fries *et al.*, 2014). C'est donc en recourant à des stratégies de survie qu'elles jugent plus sécuritaires que les FSI se mettent à la marge des structures de services et d'interventions. Elles sont alors invisibles aux yeux de toutes et tous, ce qui rend complexe l'adaptation des pratiques d'aide et des théories à l'expérience singulière qu'elles font de l'itinérance (Bellot et Rivard, 2017) :

Malgré des indices évidents de la vulnérabilité sociale des femmes, qui renforcent les risques d'un passage à l'itinérance, il faut comprendre que leur invisibilisation scientifique et sociale, associée à une vision restrictive de l'itinérance – celle de la rue – bloque la priorisation du phénomène par les politiques, les actions et les ressources qui sont dédiées aux femmes (Conseil des Montréalaises, 2017 cité dans Bellot et Rivard, 2017, p. 100).

Les politiques municipales et fédérales intitulées « logement d'abord » qui s'adressent principalement à l'itinérance chronique et de rue fragilisent davantage les FSI puisqu'elles ne tiennent pas compte de leur réalité propre, de leurs besoins singuliers – l'itinérance des femmes est cachée, la majorité d'entre elles n'habitent pas la rue. Conséquemment, ces politiques peuvent avoir comme effet pervers que les FSI aient recours à des stratégies de survie qui les vulnérabilisent encore plus. Dans ce cercle vicieux, les politiques sociales laissent les FSI face à elles-mêmes, isolées et écartées des services (Bellot et Rivard, 2017).

L'ensemble de cette démonstration amène à constater qu'en raison de la plus grande vulnérabilité des FSI à vivre dans la rue et de l'insuffisance des politiques et pratiques d'aide actuelles, ces dernières auront souvent tendance à développer des stratégies de survie qui tendront paradoxalement à les marginaliser davantage, les « invisibiliser » et à les maintenir dans la précarité. Malgré tout, il existe des femmes qui réussiront à sortir de l'itinérance. La seconde partie de cet article traite des facteurs qui facilitent cette (ré)insertion sociale.

2. LA RÉPONSE SOCIALE

L'affiliation sociale des FSI implique la mise en place de moyens individuels et environnementaux adaptés. La section qui suit portera sur la description des trajectoires de sortie de l'itinérance et les dispositifs d'assistance qui sont disponibles aux FSI.

2.1 Description des trajectoires de sortie de l'itinérance

Selon Finfgeld-Connett (2010), la résolution de l'itinérance chez les femmes se déroule en trois stades : (1) le stade de la crise (2) ; le stade de l'évaluation et (3) le stade de la mise en action. Le premier fait référence à l'état de détresse qui submerge les femmes lorsqu'elles entrent dans une situation d'itinérance. La perte de repères et de sécurité additionnée à leurs difficultés de répondre à leurs besoins de base les plongent

dans une crise. Les femmes craignent l'usage des services se retrouvant nouvellement confrontées à cette situation. L'entrée dans le deuxième stade se fait lorsque les femmes évaluent les coûts et les bénéfices rattachés à l'utilisation possible des services sociaux. Elles vont tenter de définir leurs besoins de manière à constater s'ils peuvent y apporter une réponse satisfaisante. Le troisième stade fait référence à la mise en action des FSI en allant chercher de l'aide. Ces dernières passeront souvent par plusieurs étapes à l'intérieur de ce même stade avant de pouvoir s'affranchir de leur itinérance. Selon Finfgeld-Connett (2010), elles devront premièrement reconnaître les conditions de précarité dans lesquelles elles se retrouvent. Ce processus exigera qu'elles en arrivent à transcender leurs craintes, leurs doutes et leur sentiment de honte pour réaliser un premier pas vers une demande d'aide (*empowerment*). Deuxièmement, elles devront accepter de se mettre en action en orientant leurs stratégies adaptatives vers des solutions, en usant des services disponibles (Finfgeld-Connett, 2010). Dans cette conceptualisation de la sortie de l'itinérance, la résolution de l'itinérance se fait nécessairement par l'affiliation des femmes avec les différents dispositifs d'assistance. Or, ce cadre ne permet toutefois pas de constater si, une fois arrivées au troisième stade, les femmes accèdent à des services suffisants et adaptés favorisant leur affiliation.

2.2 Les services disponibles destinés aux femmes en situation d'itinérance

Au Québec, divers dispositifs d'assistance s'adressant spécifiquement aux FSI sont offerts. Ils peuvent être des organisations étatiques, associatives/communautaires, caritatives, religieuses et peuvent être aussi soutenus par une multitude d'acteurs différents (ex. gestionnaires, professionnels de la santé et de la relation d'aide, bénévoles) (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014). Ces dispositifs d'assistance peuvent prendre la forme d'un centre de jour et/ou d'un centre d'hébergement et offrir diverses activités : distribution de repas, thérapie, accompagnement social, vestiaire et autres (Plamondon, 2017, paragr. 2.4.3). Plus précisément, concernant les ressources d'hébergement à Montréal, 27 des 75 ressources destinées aux personnes en situation d'itinérance s'adressent aux femmes, ce qui représente environ 540 lits disponibles par

nuit (Plamondon, 2017, paragr. 2.4.3). Ces ressources englobent 18 organismes communautaires ayant des mandats différents (refuges d'urgence et maisons d'hébergement) et se distinguent selon différentes caractéristiques des FSI (femmes appartenant à une communauté autochtone, jeunes femmes, etc.). On retrouve 12 ressources d'hébergement mixtes à Montréal (Plamondon, 2017, paragr. 2.4.3). Cependant, plus on s'éloigne des grandes villes, plus l'accessibilité et la diversification des dispositifs d'assistances sont réduites (Forchuk *et al.*, 2011).

Les FSI sont aussi plusieurs à se présenter dans les salles d'urgence (Institut de la statistique du Québec, 2001; Plamondon, 2017, paragr. 2.4.3). Les troubles psychologiques, les suivis en psychothérapie, la prise de médicaments, les dépistages d'ITSS, les suivis de grossesses et l'usage de service en santé mentale amènent les FSI à user des services du secteur parapublic de la santé (Plamondon, 2017, paragr. 2.4.3). Toutefois, dans une étude réalisée à Toronto par Hwang *et al.* (2010), il reste que ce sont les femmes seules en situation d'itinérance (22 %) et celles ayant des enfants en bas âge (17 %) qui présentent le plus haut pourcentage de besoins de soins de santé non-comblés (Hwang *et al.*, 2010). Les auteurs soulignent également que ces forts pourcentages pourraient s'expliquer par le fait qu'une grande proportion de ces femmes sont victimes de mauvais traitement (Bourque *et al.*, 2019).

2.3 L'utilisation des services par les femmes

Le taux d'occupation des ressources destinées aux FSI au Québec est de 103 % comparativement à celui des ressources pour hommes ou des ressources mixtes qui est de 85,7 % (Grenier *et al.*, 2020). Les ressources dédiées uniquement aux femmes, qu'elles soient dans les régions urbaines, périurbaines et rurales, sont donc insuffisantes. Des données permettent aussi de constater l'accroissement du taux d'occupation dans le temps. Par exemple, une augmentation de 49 % du nombre de nuitées dans les services d'hébergement d'urgence pour femmes à Montréal a été observée à l'hiver 2011-2012 par rapport à l'hiver 2008-2009 (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014). Une augmentation de 2 % de la fréquentation des ressources pour femmes aurait de plus

été observée lors de l'hiver 2014-2015, selon le rapport annuel de Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) (Bellot et Rivard, 2017). Ce taux d'occupation élevé et croissant dans le temps révèle fort probablement l'urgence qu'éprouvent des femmes à se trouver un refuge pour la nuit. Toutefois, l'efficacité de ces ressources sur le long terme est questionnable, puisqu'elles ne contribuent qu'à répondre à des besoins ponctuels.

2.3.1 Shelterisation réticulaire

Comme il a été démontré précédemment, les dispositifs d'assistance des FSI tendent trop souvent à maintenir et même à détériorer la situation plutôt que de favoriser la (ré)insertion sociale (Maurin, 2015). En effet, le phénomène de la « porte tournante » qui consiste à circuler d'une ressource à une autre est une des stratégies des plus utilisées afin de survivre à la précarité. Cette réalité a été rapportée par une FSI interrogée par Maurin (2015, p. 263) qui a usé de différents dispositifs d'hébergement à Montréal au cours des vingt dernières années : « [s]ix semaines dans un centre puis quatre mois dans un autre, quelques jours encore ailleurs et ainsi de suite ». Cette dernière en est même arrivée à bâtir des circuits pour s'assurer une place dans les ressources au fur et à mesure qu'elle en avait besoin. Ainsi, elle s'assure d'être en sécurité, soit en évitant les hébergements sociaux contraignants en termes de liberté et d'espace, en évitant de *squatter* et de dormir dans l'espace public. Les intervenants des ressources confirment aussi ce phénomène en affirmant qu'ils connaissent de ces femmes depuis plus de dix ans.

La durée limitée d'accueil des FSI que ce soit dans des dispositifs d'hébergement d'urgence ou d'insertion sociale est la cause principale de ce phénomène (Roy *et al.*, 2006). La durée insuffisante d'hébergement empêche l'ancrage et ne permet pas de fournir les ressources nécessaires à la (ré)insertion sociale (Maurin, 2015). La circulation des FSI entre les différents dispositifs d'assistance les amène à être continuellement en survie et d'ainsi ne plus pouvoir consacrer de temps à leur (ré)insertion sociale : « les "mésusages" du réseau, à savoir cet usage répété des différents dispositifs, entraînent

une dépendance faisant d'elles des femmes "plus capables" de vivre dans la normalité, destinées à rester dans la marginalité du monde de l'assistance » (Maurin, 2015, p. 264). Les moyens de survie qu'offrent les dispositifs d'assistance favorisent alors le maintien de la situation d'itinérance des femmes (Pichon, 2007). Maurin (2015) en vient à dire que la : « *shelterisation* devient réticulaire » : les dispositifs d'assistance deviennent le milieu de vie (Maurin, 2015, p. 263).

2.3.2. Autonomisation inédite

On peut aussi observer qu'en réaction à l'insuffisance des services disponibles, les personnes en situation d'itinérance, autant les femmes que les hommes se tourneront davantage vers leur réseau informel que le réseau formel d'aide (Grimard *et al.*, 2021). Il est davantage accessible pour ces dernières d'obtenir un logement, des vêtements, des médicaments, de la nourriture et autres par le biais de leurs proches que par les différents dispositifs d'assistance (Grimard *et al.*, 2021). Elles ont ainsi l'impression d'avoir un plus grand contrôle sur leur vie, puisqu'elles en arrivent à éviter les divers obstacles reliés à l'utilisation des services (Grimard *et al.*, 2021). Grimard *et al.* (2021) parleront d'une « autonomisation inédite ».

2.3.3 Obstacles à l'usage des services

La représentation qu'ont les femmes des ressources peut les amener à ne pas les utiliser (Gélineau *et al.*, 2015). Les FSI peuvent entretenir la croyance qu'elles devront nécessairement faire part de leur histoire personnelle pour être admissibles ou devoir démontrer un intérêt à vouloir se sortir de leur situation d'itinérance. Outre cela, des enjeux logistiques peuvent freiner la fréquentation des ressources, telle que la distance des différents dispositifs d'assistance (Gélineau *et al.*, 2015; Laberge *et al.*, 2000). De plus, le manque réel de ressources est un autre frein à la fréquentation. La plupart des études montrent que les femmes sont celles qui se retrouvent le plus souvent en situation

de pauvreté et de monoparentalité (Conseil des Montréalaises, 2017). Cependant, il y a peu de ressources d'hébergement disponibles pour les mères et leurs progénitures, et ce peu importe leurs situations résidentielles (Bellot et Rivard, 2017).

Il est aussi soulevé que le manque de reconnaissance du genre dans la manière d'intervenir auprès des FSI dans les différentes ressources peut les démotiver à user de celles-ci (Gélineau *et al.*, 2015). La fragmentation de l'offre des services sur la base de la problématique, l'arrimage entre les différentes ressources et le manque de coordination et de cohérence dans la manière d'intervenir auprès des FSI entre les ressources sont soulevés comme obstacles à la fréquentation des services chez les FSI (Gélineau *et al.*, 2015).

Certaines femmes n'utiliseront pas les services de manière intentionnelle, ne voulant pas s'identifier comme étant en situation d'itinérance. Ainsi, elles souhaitent se prémunir contre la stigmatisation et préserver une image d'elle-même acceptable (Bellot et Rivard, 2017). Bellot et Rivard (2017) parleront d'un triple déficit, soit la perte de statut, de dignité et de sécurité, qu'engendrerait l'endossement de l'identité itinérante : « devenir itinérante aux yeux des autres, "c'est nécessairement faire le chemin du renoncement à sa vie, à son corps et à son image" » (Bellot et Rivard, 2017, p. 111).

En somme, la relation qu'ont les femmes avec les différents dispositifs d'assistance se distingue de celle des hommes en situation d'itinérance, étant donné leurs besoins différents. L'usage des multiples services disponibles fait partie des stratégies qu'elles déploient afin de répondre à leur besoin de sécurité. Cependant, leur insuffisance ou le fait qu'ils soient plus ou moins adéquats les amène toutefois à user d'autres stratégies de survie qui tendent à les invisibiliser, les marginaliser et à maintenir leur itinérance.

3. PRATIQUES D'INTERVENTIONS DÉVELOPPÉES

Les FSI forment une population hétérogène. En plus d'avoir des besoins différents de ceux de leurs homologues masculins, elles ne seront pas dans les mêmes conditions résidentielles. Ainsi, les femmes vivant dans la communauté en situation d'itinérance cachée ou à risque d'itinérance n'auront pas les mêmes besoins que celles en refuge

d'urgence. Les pratiques d'intervention seront alors différentes selon la condition résidentielle des FSI (Andermann *et al.*, 2021). Actuellement, les pratiques d'intervention à prioriser dans les refuges d'urgence sont davantage documentées. Malgré qu'une plus grande proportion de femmes est en situation d'itinérance cachée ou à risque de l'être, la difficulté à avoir accès à celles-ci diminue nos connaissances sur la manière d'intervenir auprès d'elles (Andermann *et al.*, 2021). De plus, les recherches actuelles ne permettent pas de généraliser l'efficacité des pratiques d'intervention à la population féminine étant donné leurs profils variés : leurs trajectoires développementales menant à l'entrée de leur situation d'itinérance sont différentes les unes des autres (Andermann *et al.*, 2021). Ainsi, plusieurs défis entourent le développement de pratiques d'intervention, mais aussi l'évaluation de leur efficacité. Malgré tout, diverses pratiques d'intervention sont développées afin de venir en aide aux FSI. La reconstruction de soi est parmi celles à prioriser selon les écrits scientifiques (Gélineau *et al.*, 2015). Pour ce faire, l'organisme communautaire *La rue des Femmes* a adapté la prise en charge des FSI de sorte à favoriser leur autonomisation dans leur processus d'affiliation (Maurin, 2015). De manière indirecte, soit par les conditions environnementales, la ressource les expose à des conditions favorables à l'affiliation. Les FSI peuvent alors reprendre graduellement un pouvoir sur leur vie (Maurin, 2015). La création d'un « chez soi » et « l'entre soi féminin » sont des exemples de pratiques d'intervention favorisant la reconstruction de soi.

3.1 La création d'un « chez soi »

Selon l'organisme communautaire, *La rue des Femmes*, la création d'un lieu d'appartenance est nécessaire à l'inclusion et à l'affiliation des FSI (Maurin, 2015). Observant que ces dernières sont dépourvues de relations, cette ressource offre un espace de survie où il est possible de tisser des liens en toute sécurité. Cette cellule écologique est conçue pour que les femmes développent un réseau d'appartenance à leur rythme. Autant l'aménagement des lieux que l'approche utilisée afin d'interagir avec les femmes sont réfléchis de manière à favoriser la création d'un point d'ancrage. L'ancrage, soit la création d'un lieu d'appartenance, agira alors comme levier à leur affiliation, et ce

tout en prévenant le plus possible la création d'une dépendance institutionnelle : les relations que les usagères créent perdurent dans le temps permettant ainsi, une fois les liens d'appartenance établis, de s'affilier indépendamment du dispositif d'assistance (Maurin, 2015). Les femmes y développent des facteurs de protection à l'itinérance qui favorisent leur autonomisation dans leur processus d'affiliation.

À cette fin, l'accueil inconditionnel des usagères est central : il est important que les FSI soient acceptées dans leur unicité, afin d'adapter les interventions à leurs besoins singuliers et mettre à leur disposition les conditions favorables à leur survie (Maurin, 2015). Cet état de survie pourra alors tranquillement s'estomper pour finalement amener les femmes à mieux profiter de la vie. À *La rue des Femmes*, les lieux sont d'ailleurs aménagés afin de favoriser cet accueil inconditionnel. On y donne, par exemple, accès à des lieux privés et semi-privés qu'elles peuvent s'approprier à leurs goûts, soit en les aménageant et en les décorant de manière à ce qu'elles s'y sentent bien. Par ce processus de création d'un chez soi, les femmes se construisent un lieu d'appartenance, et ce par le biais de l'occupation et de l'appropriation de l'espace. Il sera alors possible de créer un point d'ancrage qui indirectement les amènera à graduellement reprendre du pouvoir sur elles-mêmes (Maurin, 2015). D'autres auteurs expliqueront cette reprise de pouvoir de soi, cette autonomisation, par le concept d'*empowerment* qui est ici déclenché par la mise en place de conditions environnementales favorables prévues dans le dispositif d'assistance (Grimard *et al.*, 2021).

3.2 L'entre soi féminin

Les FSI sont nombreuses à avoir un passé empreint de violence qu'elle soit sexuelle, psychologique, physique, conjugale et/ou familiale (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014). De plus, plusieurs d'entre elles témoignent des multiples formes de violence auxquelles elles ont été exposées ou victimes en habitant dans la rue ou en logeant provisoirement chez des individus (Maurin, 2015). Les antécédents de violence amènent certaines d'entre elles à craindre d'être (re)victimisées dans des refuges mixtes, ce qui les motive à se retourner vers d'autres moyens de se loger (Grenier *et al.*, 2020).

D'ailleurs, selon les écrits scientifiques, les refuges mixtes amènent les femmes à être plus vulnérables à de nouveaux abus et à l'exploitation sexuelle (Gélineau *et al.*, 2015). La non-mixité devient alors une nécessité à la sécurité des FSI et à leur affiliation par les dispositifs d'assistance (Maurin, 2015).

Marcillat et Maurin (2018) vont plus loin et expliquent la pertinence du concept de l'entre soi féminin afin d'intervenir auprès de ces femmes (Marcillat et Maurin, 2018). L'entre soi féminin fait référence à ces lieux d'assistance strictement réservés aux femmes. Ce sont des lieux qui sont perçus comme étant sécuritaires par les femmes, car ils les séparent et les protègent du monde masculin de la rue où elles ont pu vivre diverses expériences de victimisation (Lieber, 2008). Le sentiment de sécurité se vit par l'exclusion du genre masculin, et ce même parmi les intervenants : seulement des femmes peuvent être intervenantes dans ces ressources (Maurin, 2015). La non-mixité des dispositifs d'assistance pour les FSI reconnaît que l'expérience de l'itinérance diffère selon le genre et que différents besoins émergent selon celui-ci (Gélineau *et al.*, 2015; Marcillat et Maurin, 2018). C'est par cette reconnaissance que certaines FSI useront des services disponibles.

D'autres pratiques d'intervention sont aidantes. Notamment, les sessions de groupe structurées favorisant l'*empowerment*, l'accompagnement dans la communauté, le développement de logements sociaux ou privés avec soutien communautaire, la concordance entre les interventions à prioriser et autres sont énoncés comme ayant des effets positifs chez les FSI (Gélineau *et al.*, 2015).

Conclusion

Les informations recueillies dans cet article ont permis d'identifier trois facteurs concomitants permettant de contextualiser et comprendre la survie des FSI. La relation entre ces facteurs permet de reconnaître la manière unique qu'ont les femmes à trouver un équilibre adaptatif dans cette grande précarité. Cet équilibre incertain ne permet toutefois pas l'emprunt d'une trajectoire de sortie à leur itinérance, soit à leur (ré)insertion sociale. Parmi ces facteurs, il y a (1) le besoin de sécurité des femmes (2)

l'insuffisance et l'inaccessibilité des services et (3) les stratégies de survie déployées par celles-ci. Ces trois facteurs s'influencent et expliquent le maintien du déséquilibre et de l'exclusion sociale de ces femmes. Pour bien aider à la compréhension, la figure 1 a été créée afin d'illustrer ce phénomène dynamique.

Le besoin de sécurité des femmes est central dans la compréhension des comportements de survie qu'elles mettront en place. Notamment, le caractère caché de leur itinérance est le reflet de ce besoin : les femmes feront tout en leur pouvoir pour éviter d'habiter

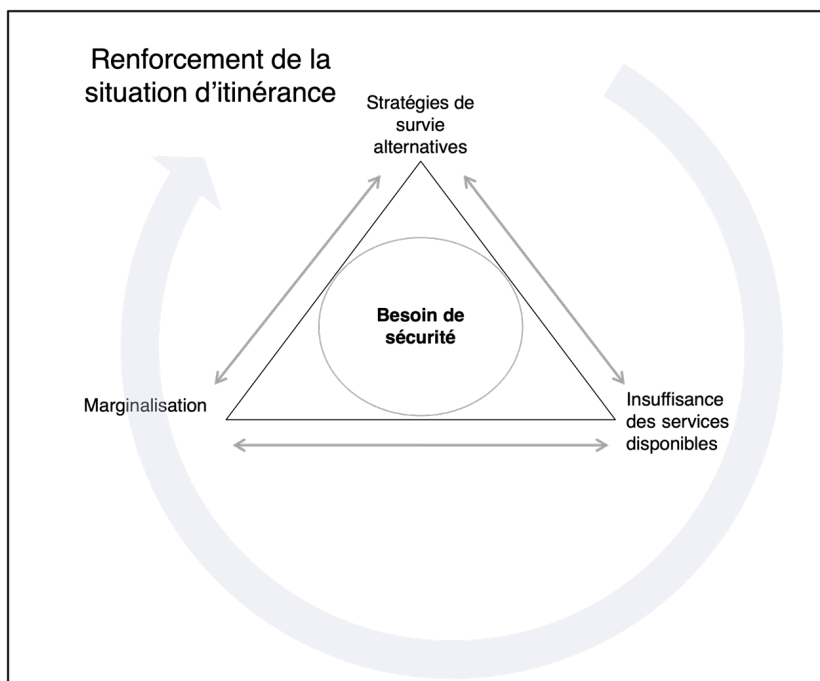


Figure 1. Processus de désaffiliation des femmes en situation d'itinérance

la rue qui les expose à de possibles victimisations. Ainsi, afin d'assurer leur sécurité, les FSI vont soit se loger provisoirement chez des individus ou user des services d'assistance. Mais encore, ces conditions résidentielles ne seront pas sans risques et ne favoriseront pas l'affiliation de ces dernières. Le phénomène de la *shelterisation* réticulaire traduit bien l'insuffisance des services disponibles pour les FSI sur le long terme. En effet, ces dernières ne pouvant pas s'établir dans les dispositifs d'assistance en raison de contraintes administratives, elles transiteront entre les différentes ressources afin de s'assurer un lieu sécuritaire pour y passer la nuit. Conséquemment, elles ne pourront pas s'investir dans un processus d'affiliation étant constamment en situation de survie.

D'un autre côté, certaines FSI ne se tourneront pas vers les différents services disponibles, en raison de divers obstacles à leur accessibilité (ex. croyances envers les ressources, enfants à charge, endossement d'une identité itinérante, la distance physique, etc.). Les services disponibles ne sont alors utilisés, car des hébergements leur semblent

plus accessibles et profitables (autonomisation inédite). Cependant, il est possible d'observer que ces lieux exposent les FSI à diverses formes de victimisations. Par exemple, plusieurs femmes vont rester dans une relation empreinte de violence conjugale afin de s'assurer un toit (Andermann *et al.*, 2021). Ainsi, l'insuffisance et l'inaccessibilité des services disponibles pour les FSI contribueront à la marginalisation et la désaffiliation de ces femmes.

Les services répondant que partiellement ou aucunement à leur besoin de sécurité, les FSI mettront en place des stratégies de survie alternatives; soit des stratégies de survie autres à l'utilisation des services disponibles. Cependant, ces stratégies visant à leur assurer une sécurité tendront, paradoxalement, à les marginaliser d'autant plus. Notamment, ces dernières auront recours à la prostitution de survie, à l'économie de rue, à loger dans des maisons de chambres et autres, ce qui les exposeront à davantage de risques susceptibles de compromettre leur sécurité physique et mentale. Ainsi, non seulement ces stratégies les mettront davantage en retrait des structures de services d'intervention, mais aussi elles contribueront à leur marginalisation, soit en les invisibilisant, les judiciarisant et en les exposant à davantage de victimisation. C'est alors face à cette insuffisance des services à répondre aux besoins de sécurité des FSI et de leur inaccessibilité que ces dernières rejoindront un équilibre adaptatif pathologique qui favorisera leur désaffiliation. Les services disponibles ne permettraient pas une résolution de la situation d'itinérance des femmes.

Actuellement, diverses pratiques d'intervention s'attachent à l'expérience singulière de l'itinérance des femmes (ex. l'entre soi féminin, la création d'un chez soi), mais elles ne permettent pas de réduire suffisamment l'écart entre les besoins des FSI et les services offerts. Il importe alors de réviser ces pratiques ou d'élaborer de nouveaux dispositifs (politiques, services, instances, etc.) visant à prévenir la mise en place des stratégies de survie pathologiques alternatives de ces FSI. Pour ce faire, il importe entre autres d'agir sur cette structure sociale genrée qui participe sérieusement à la souffrance et la précarité de ces FSI. En ce sens, la politique nationale de lutte contre l'itinérance au Québec publiée en 2014 par le gouvernement de Pauline Marois : *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir*, malgré ses insuffisances, soulevait les défis et enjeux liés à l'itinérance au féminin.

D'autres pistes d'action sont proposées dans les écrits scientifiques afin de prévenir cette problématique sociale touchant les femmes. Parmi celles-ci, la pertinence de réaliser des recherches-actions participatives. L'utilisation de ce type de devis de recherche permettrait d'aller à la rencontre de ces femmes et de mieux comprendre leurs besoins ainsi que la manière de répondre à ceux-ci (Bellot et Rivard, 2017; Flynn *et al.*, 2015). L'adaptation des pratiques d'intervention et des dispositifs d'assistance serait alors envisageable. Comme permet de le constater la présente analyse critique, des avenues de recherches prometteuses sont à envisager. Selon Laberge (2000), ces études futures « devraient permettre de mieux documenter entre autres les liens entre ces dynamiques, les stratégies de survie mises en œuvre par les femmes, le sens qu'elles donnent à ces expériences et l'image qu'elles ont d'elles-mêmes » (Laberge *et al.*, 2000, p. 95).

MÉDIAGRAPHIE

- Andermann, A., Mott, S., Mathew, C. M., Kendall, C., Mendonca, O., Harriott, D., McLellan, A., Riddle, A., Saad, A., Iqbal, W., Magwood, O. et Pottie, K. (2021). Interventions fondées sur des données probantes et pratiques exemplaires en matière de soutien apporté aux femmes en situation où à risque d'itinérance : examen de la portée avec analyse fondée sur le sexe et l'équité. *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada*, 41(1), 1-14.
<https://doi.org/https://doi.org/10.24095/hpcdp.41.1.01f>
- Beijer, U., Scheffel Birath, C., DeMartinis, V. et Af Klinteberg, B. (2018). Facets of Male violence against women with substance abuse problems: women with a residence and homeless women. *Journal of interpersonal violence*, 33(9), 1391-1411. <https://doi.org/10.1177/0886260515618211>
- Bellot, C. (2003). Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe ? *Lien social et Politiques*, (49), 173-182. <https://doi.org/10.7202/007912ar>
- Bellot, C. et Rivard, J. (2017). Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative. *Criminologie*, 50(2), 95-121.
<https://doi.org/10.7202/1041700ar>
- Bourque, M., Grenier, K., Grenier, J. et Thibault, S. (2019). Le régime de citoyenneté et l'itinérance des femmes. Des parcours semés d'embûches. *Reflets*, 25(1), 133- 153.
<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1064671ar>
- Conseil des Montréalaises. (2017). *L'itinérance des femmes à Montréal : voir l'invisible*. Ville de Montréal.
https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2772451?docref=Y_gPgYubeGpMTfBBa u810g
- Dumas, J. E. (2013). Une approche descriptive, développementale et relationnelle. Dans J. E. Dumas (dir.), *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent* (p. 9-27). Bruxelles : De Boeck.
- Fingeld-Connett, D. (2010). Becoming homeless, being homeless, and resolving homelessness among women. *Issues in Mental Health Nursing*, 31(7), 461-469.
<https://doi.org/10.3109/01612840903586404>
- Flynn, C., Damant, D. et Lessard, G. (2015). Le projet Dauphine : laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par l'entremise de la recherche-action participative. *Recherches féministes*, 28(2), 53-79.
<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1034175ar>
- Forchuk, C., Montgomery, P., Berman, H., Ward-Griffin, C., Csiernik, R., Gorlick, C., Jensen, E. et Riesterer, P. (2011). Gaining ground, losing ground: the paradoxes of rural homelessness. Dans C. Forchuk, R. Csiernik et E. Jensen (dir.), *Homelessness, Housing, and Mental Health: Finding Truths-Creating Change* (pp. 229-241). Canadian Scholars'Press.
- Freudenberg, N., Moseley, J., Labriola, M., Daniels, J. et Murrill, C. (2007). Comparison of health and social characteristics of people leaving New York city jails by age, gender, and race/ethnicity: Implications for public health interventions. *Public Health Reports*, 122(6), 733-743. <https://doi.org/10.1177/003335490712200605>
- Fries, L., Fedock, G. et Kubiak, S.P. (2014). Role of gender, substance use, and serious mental illness in anticipated postjail homelessness. *Social Work Research*, 38(2), 107-116.
<https://doi.org/10.1093/swr/svu014>
- Gélineau, L. (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin : Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec*. Rapport de recherche. Québec : RAIQ.
<http://www.raiq.org/images/recherches/La%20spirale%20de%20l'itin%C3%A9rance%20au%20f%C3%A9minin.pdf>
- Gélineau, L., Dupéré, S., Bergeron-Leclerc, C., Clément, M., Carde, E., Morin, M.-H., Tremblay, P.-A et Brisseau, N. (2015). Portrait des femmes en situation d'itinérance : De multiples visages. *Revue du CRÉMIS*, 8, 48-55.
- Gélineau, L., Loudahi, M., Bourgeois, F., Brisseau, N., Potin, R. et SZoundi, L. (2008). *Vaillantes qui comme Ulysse entreprirent un long voyage...Réflexions sur le rapport aux services de proximité de femmes en situation d'itinérance*. Québec. Presses de l'Université Laval.
- Gentil, L., Grenier, G., Bamvita, J.-M., Dorvil, H. et Fleury, M.-J. (2019). Profiles of quality of life in a

- homeless population. *Frontiers in Psychiatry*, 10(10). Original Research. <https://doi.org/10.3389/fpsy.2019.00010>
- Gravel, M-A. (2020). *L'itinérance cachée : définition et mesures. Au Québec et à l'international*, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec. https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_Itinerance_cachee2020H00F00.pdf
- Grenier, J., Grenier, K., Thibault, S., Chamberland, M., Chénard, J., Bourque, M., St Germain, L., Champagne, M., Serry, A. et Roy-Beauregard, S.-J. (2020). Accompagnement de femmes en situation d'itinérance : pratiques en émergence d'un organisme communautaire en territoire périurbain et rural au Québec. *Sciences & Actions Sociales*, 1(13), 146-174. <https://doi.org/10.3917/sas.013.0146>
- Grenier, J., Thibault, S., Bourque, M., Blackburn, D. et Grenier, K. (2019). Rencontres à cœur ouvert avec des femmes en situation d'itinérance. Quand la norme stigmatise et conduit à l'invisibilité. *Sciences & Actions Sociales*, 1(1), 101-122. <https://doi.org/10.3917/sas.011.0101>
- Grimard, C., Côté, P.-B. et MacDonald, S.-A. (2021). *L'itinérance en bref : mieux comprendre le passage à la rue*. https://api.cremis.ca/wp-content/uploads/2021/05/Ebook_itinerance_en_bref-1.pdf
- Hwang, S. W., Ueng, J. J. M., Chiu, S., Kiss, A., Tolomiczenko, G., Cowan, L., Levinson, W. et Redelmeier, D. A. (2010). Universal health insurance and health care access for homeless persons. *American Journal of Public Health*, 100(8), 1454-1461. <https://doi.org/10.2105/ajph.2009.182022>
- Institut de la statistique du Québec. (2001). *Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-centre et de Québec, 1998- 1999*. Les publications du Québec.
- Laberge, D., Morin, D. et Roy, S. (2000). L'itinérance des femmes : les effets convergents de transformations sociétales. Dans D. Laberge (dir.), *L'errance urbaine* (p. 83-94). Éditions MultiMondes.
- Leblanc, C., Bertrand, K. et Loignon, C. (2020). Les conséquences de la pandémie de COVID-19 chez les personnes qui vivent en situation d'itinérance : un enjeu de justice sociale. *INTERVENTION, Hors-série*(1), 59-78. https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2020/12/ri_hs1_2020.2_Leblanc_Bertrand_Loignon.pdf
- Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Les Presses de Sciences Po. coll. « Fait politique ». <https://doi.org/10.4000/lectures.694>
- Marcillat, A. et Maurin, M. (2018). Singularisation, différenciation : pratiques de la (non)mixité dans l'intervention sociale auprès des personnes sans abri. *Nouvelles Questions Féministes*, 37(2), 90-105. <https://doi.org/10.3917/nqf.372.0090>
- Maurin, M. (2015). Prendre place : les femmes sans-abri dans les dispositifs d'accueil et d'hébergement en France et au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 253- 269. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1037691ar>
- Maurin, M. (2019). La vulnérabilité de genre comme problème public : ethnographie d'un lieu d'accueil et d'hébergement de femmes itinérantes à Montréal. *Sociologie et sociétés*, 51(1-2), 201-223.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2014). *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir : Politique nationale de lutte à l'itinérance*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2019). *Rapport du dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018* [Fiche technique]. Gouvernement du Québec. https://www.mmfm.ca/wp-content/uploads/2019/05/Fiche-technique_rapport-denombrement_VF.pdf
- Observatoire canadien sur l'itinérance. (2012). *Définition canadienne de l'itinérance*. www.homelesshub.ca/homelessdefinition/
- Phipps, M., Dalton, L., Maxwell, H. et Cleary, M. (2019). Women and homelessness, a complex multidimensional issue : findings from a scoping review. *Journal of Social Distress and Homelessness*, 28(1), 1-13. <https://doi.org/10.1080/10530789.2018.1534427>
- Pichon, P. (2007). *S'en sortir... Accompagnement sociologique à l'autobiographie d'un ancien sans domicile fixe*. Saint-Étienne : Presses universitaires de Saint-Étienne.
- Plamondon, G. (2017). *Le réseau comme organisation du travail en itinérance : Le cas de la (ré)intégration socioprofessionnelle des femmes dans la ville de Montréal*, [Mémoire de maîtrise,

- Université Laval]. CorpusUL.
<https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/28187/1/33984.pdf>
- Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal. (2018). *Faits saillants. Dénombrement 2018* <https://mmfim.ca/denombrement-2018-les-faits-saillants/>
- Roy, S., Morin, D., Lemetayer, F. et Grimard, C. (2006). *Itinérance et accès aux services : problèmes et enjeux*. Rapport de recherche du Centre de Recherche sur l'itinérance et l'exclusion sociale.
- Sikich, K. (2008). Global female homelessness: A multi-faceted problem. *Gender Issues*, 25(3), 147-156. <https://doi.org/10.1007/s12147-008-9062-8>